



Communication et Relations Publiques

Communiqué de presse n° 08/2020

## **Conditions spéciales pour les voitures stationnées dans les parkings durant la suspension des vols internationaux**

Suite à la suspension des vols internationaux, consécutive à la propagation de la pandémie **Covid 19**, un certain nombre de voyageurs, ont laissé leurs voitures dans les différents parkings des aéroports du Maroc.

L'ONDA, en accord avec ses partenaires, gestionnaires des parkings dans les aéroports du Maroc (SOGEKA, Mamounia Tours, FRENAD services, CG Park) ont pris l'initiative d'appliquer des conditions tarifaires spéciales correspondant uniquement à la période initiale de voyage.

Cette tarification consiste en l'application du tarif normal journalier sur la période allant de la date d'entrée du véhicule jusqu'à la date initialement prévue de retour figurant au niveau du billet d'avion desdits propriétaires de véhicules.

Ainsi, le stationnement est gratuit pour toute la période postérieure à leur date prévue initialement de retour. Les passagers concernés peuvent bénéficier de cette gratuité sur simple présentation de leur billet initial de retour et d'une pièce d'identité au guichet du parking.

LONDA tient à rendre hommage à ces partenaires pour leur adhésion et leur implication dans cette initiative citoyenne et solidaire.

Nouaceur, le 29 juin 2020